

Programmes de bonne nutrition des élèves de Toronto

Demande de subvention municipale et provinciale (2019-2020)

Les demandes peuvent être présentées en personne ou envoyées par la poste, courriel ou télécopieur.

Date d'échéance

La date limite de la demande de fonds pour septembre 2019 est le **vendredi 15 février 2019**.

Adresse postale

Programme de bonne nutrition des élèves, Bureau de la santé publique de Toronto
5100, rue Yonge, 2^e étage
Toronto (Ontario) M2N 5V7

Courriel ou télécopieur

Courriel : snp@toronto.ca
Télec. : 416-696-4301
www.toronto.ca/health/nutrition

Section 1. Renseignements sur l'emplacement

Type d'emplacement (en cocher un) : TDSB TCDSB Emplacement communautaire CSCMA CSV

Nom de l'école ou de l'emplacement _____

Adresse _____ Code postal _____

Numéro de téléphone _____ Téléc. _____

Nom du groupe communautaire (le cas échéant) _____

Section 2. Responsabilités et autorisation de l'autorité de l'emplacement

1. Lire les critères de financement des programmes de bonne nutrition des élèves et faire son possible pour y répondre.
2. Servir des aliments nutritifs qui satisfont à la Norme de nutrition du Programme de bonne nutrition des élèves.
3. Pendant le programme, toujours avoir sur les lieux une personne qui a reçu la formation du Programme de bonne nutrition des élèves sur la salubrité des aliments et la nutrition au cours des deux dernières années. Encourager tous les coordonnateurs et bénévoles du Programme de bonne nutrition des élèves à participer à cet atelier gratuit offert par le Bureau de santé publique de Toronto.
4. Respecter le règlement de l'Ontario 493/17, Dépôts d'aliments.
5. Offrir un programme non stigmatisant qui est ouvert à tous les élèves, peu importe leur capacité à y contribuer financièrement.
6. Garder confidentielles les contributions financières des participants.
7. Bien accueillir la visite des professionnels suivants au programme : inspecteur du Bureau de la santé publique, diététiste de la santé publique, animateur en développement communautaire, représentants de l'Angel Foundation for Learning et/ou de la Toronto Foundation for Student Success, représentant du conseil scolaire (pour les programmes situés dans les écoles) ou personnel de Nutrition des élèves de l'Ontario-Toronto.
8. Servir des aliments qui reflètent les différentes confessions et cultures des élèves (p. ex., inclure des mets de diverses cultures).
9. Encourager le Comité local du programme à se réunir pour discuter du programme de nutrition au moins deux fois par an.
10. Produire des rapports financiers et d'activités tous les mois.
11. Avoir une assurance de responsabilité civile pour votre programme (s'il sera organisé dans un emplacement autre qu'une école ou un lieu de culte).
12. Confirmer que les renseignements fournis dans la présente demande sont vrais et exacts.
13. Accepter de partager l'information de la demande avec les représentants de Nutrition des élèves de l'Ontario-Toronto, y compris les conseils scolaires, la Toronto Foundation for Student Success ou l'Angel Foundation for Learning, le Bureau de santé publique et les partenaires communautaires.

L'autorité de l'emplacement est la personne responsable de l'école ou de l'emplacement qui a le pouvoir légal de signature.

Remplir les pages 1 à 5 Garder une copie de cette demande dans vos dossiers relatifs au programme

Nom de l'autorité de l'emplacement : _____ Titre de poste : _____

Signature de l'autorité de l'emplacement : _____ Date : _____

Section 3. Coordonnées

3.1. Autorité de l'emplacement

Nom _____ Rôle dans l'emplacement : _____

Courriel _____ Tél. (bur.) _____ poste _____

Adresse postale (si différente de celle inscrite à la section 1) : _____

3.2. Coordonnateur de programme

Nom : _____ Courriel professionnel : _____

3.3. Responsabilité comptable et responsabilité financière

On s'attend à ce que les programmes de bonne nutrition soient dotés d'un **compte bancaire distinct**, avec au moins trois signataires autorisés aux fins de responsabilité comptable et de vérification. **L'autorité de l'emplacement doit en faire partie.** Si vous avez plus d'un programme, il n'est pas nécessaire d'avoir un compte bancaire distinct pour chacun.

Signataire autorisé 1 : Nom _____

Signataire autorisé 2 : Nom _____

Signataire autorisé 3 : Nom _____

3.4. Qui préparera les rapports financiers mensuels?

Nom _____

Courriel professionnel _____ Tél. (bur.) _____ poste _____

3.5. Comité local du programme

C'est le comité local du programme qui prend les décisions au sujet de votre programme. Sa composition est représentative de celle de votre école ou de votre communauté. Dans certains cas, le conseil scolaire agit en tant que comité local du programme. **Afin de satisfaire aux critères de financement, les membres du comité devraient se réunir au moins deux fois par an pour discuter du programme de bonne nutrition.**

Votre établissement a-t-il un comité local du programme? Oui Non Je ne sais pas

3.6. Participation des parents et des élèves

Les bénévoles contribuent largement à la réussite de votre programme. Nous vous encourageons à recruter des bénévoles au sein de votre communauté scolaire, notamment des parents, des élèves, des membres de la communauté ou du personnel. Les parents et les étudiants peuvent s'impliquer de diverses façons, notamment par des contributions financières, l'achat ou la commande d'aliments, la préparation de nourriture, la collecte de fonds, la planification, la préparation de rapports financiers, la participation au comité du programme, l'organisation d'événements spéciaux, etc.

Avez-vous besoin d'aide pour recruter des bénévoles? Oui Non

Section 4. Renseignements sur le programme et son maintien

4.1. Classes JK-8 : Coût estimé de la nourriture pour les participants

Programmes	Déjeuner	Repas du matin	Collation d'avant-midi	Collation d'après-midi ¹	Dîner ou souper ¹
# Nombre de groupes alimentaires À quelle heure	au moins 3 avant le début de la journée d'école	au moins 3 le matin après le début de la journée d'école	au moins 2 dans la matinée	au moins 2 dans l'après-midi	au moins 3 dans l'après-midi
Nombre de jours de fonctionnement par semaine ²					
Date de début prévue					
A. Nombre de participants des classes JK-8					
B. Coût estimé de la nourriture par participant des classes JK-8	1,18 \$	1,18 \$	1,07 \$	1,07 \$	1,87 \$
C. Nombre de jours de fonctionnement par an³ (p. ex., 5 jours par semaine = 188)					
D. Total (AxBxC) Coût estimé de la nourriture pour les participants des classes JK-8					

4.2. Classes 9 à 12 : Coût estimé de la nourriture pour les participants

Programmes	Déjeuner	Repas du matin	Collation d'avant-midi	Collation d'après-midi ¹	Dîner ou souper ¹
# Nombre de groupes alimentaires À quelle heure	au moins 3 avant le début de la journée d'école	au moins 3 le matin après le début de la journée d'école	au moins 2 dans la matinée	au moins 2 dans l'après- midi	au moins 3 dans l'après-midi
Nombre de jours de fonctionnement par semaine ²					
Date de début prévue					
E. Nombre de participants des classes 9-12					
F. Coût estimé de la nourriture par participant des classes 9-12	1,86 \$	1,86 \$	1,53 \$	1,53 \$	2,92 \$
G. Nombre de jours de fonctionnement par an³ (p. ex., 5 jours par semaine = 188)					
H. Total (ExFxG) Coût estimé de la nourriture pour les participants des classes 9-12					

¹ Les nouvelles demandes de dîner, collation de l'après-midi ou souper ne sont pas acceptées.

² Les programmes de déjeuner et de repas du matin qui reçoivent un financement provincial amélioré doivent fonctionner 5 jours par semaine. Les autres programmes doivent fonctionner au minimum 2 jours par semaine.

³ Exemples de nombres de jours de fonctionnement : 5 jours par semaine (188); 4 jours par semaine (160); 3 jours par semaine (120); 2 jours par semaine (80)

4.3 Produit <u>estimé</u> par an (voir ci-dessous)		4.4 Coûts <u>estimés</u> par an (voir ci-dessous)	
Subventions de programme de nutrition des étudiants reçues	\$	Aliments (ajouter les estimations des lignes D+H, p. 3)	\$
Contributions des parents/élèves	\$	Coûts <u>autres</u> qu'alimentaires	
Collecte de fonds, campagne, événements (p. ex., communautaires)	\$	Fournitures (p. ex., cuillères, résilles, liquide à vaisselle, articles jetables)	\$
Financement d'entreprise et autres subventions	\$	Bénévoles (p. ex., allocations)	\$
Produit total <u>estimé</u>	\$	Divers	\$
		Total <u>estimé</u> des coûts	\$

4.3 Produit estimé :

- Les **subventions** de la Ville de Toronto, de la province de l'Ontario et des œuvres caritatives passent par la Toronto Foundation for Student Success ou l'Angel Foundation for Learning. Ces subventions ne peuvent couvrir qu'une petite portion des coûts du programme.
- **Dons et collectes de fonds** : Vous devrez trouver des sources additionnelles de financement pour le maintien du programme. Il est essentiel que les contributions proviennent de votre collectivité, des contributions des étudiants et parents, et de collectes de fonds locales.

Avez-vous besoin d'aide pour organiser des collectes de fonds? Oui Non

4.4 Coûts estimés :

- Il s'agit d'estimations seulement. On ne s'attend pas à ce que les programmes dépensent exactement ces montants.
- Les « autres coûts » (fournitures + allocations + dépenses diverses) doivent être inférieurs à 30 % du total des coûts de programme.
- Si vous avez plus d'un programme de bonne nutrition, les dépenses autres qu'alimentaires peuvent être partagées entre les programmes.

Section 5. Nutrition

Personne-ressource pour le menu : _____ Nom de l'école/établissement : _____

- Remplir un menu d'une semaine distinct pour **chaque** programme pour lequel vous faites une demande.
- Vous pouvez télécharger des modèles supplémentaires, la Norme de nutrition et des exemples de menus sur le site Web du Bureau de santé publique de Toronto (www.toronto.ca/health/nutrition). Les menus du programme doivent respecter la Norme de nutrition.

Type de programme (en cocher un) : Déjeuner Repas du matin Collation d'avant-midi Dîner Collation d'après-midi Souper

Repas – Déjeuner, repas du matin, dîner/souper

Au moins 3 portions :

- 1 portion du groupe **Fruits et légumes**
- 1 portion du groupe **Lait et substituts**
- 1 portion du groupe **Produits céréaliers et/ou Viandes et substituts**

Collation (collation du matin ou de l'après-midi)

Au moins 2 portions :

- 1 portion du groupe **Fruits et légumes**
- 1 portion du groupe **Lait et substituts et/ou Produits céréaliers et/ou Viandes et substituts**

Atelier sur la salubrité des aliments et la nutrition pour les coordonnateurs et bénévoles du

programme : Avez-vous au moins 1 personne sur les lieux qui a participé à cet atelier gratuit au cours des 2 dernières années? Oui Non

Menu du programme :

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
Aliment	Taille de la portion	Aliment	Taille de la portion	Aliment	Taille de la portion	Aliment	Taille de la portion	Aliment	Taille de la portion